BON DE PARTICIPATION à la manifestation:
SALON D'ÉTÉ PETITE ENFANCE

Samedi 06 et Dimanche 07 Décembre 2025

À retourner impérativement avant le 28/11/2025

M/Mme :

en qualité de :

Nom de la société :

Né.e le : …..... à : ….....

Adresse :

.....

Tel Fixe 0262 Portable : 069

Mail :

Activité :

N°SIRET :Code APE :

L'exposant accepte d'être contacté par le service animation/événement du Tampon :

Si OUI , ❑ ***par SMS*** ❑ ***par mail*** ❑ ***NON***

SITE: GRANDS KIOSQUES

Nombre de stand ou surface demandé en M² :

….....

Placement du stand : □ Intérieur - □ Extérieur

N'EST PAS COMPRIS DANS LA LOCATION DE VOTRE STAND :

A l'intérieur :
- Chapiteaux ou toutes autres structures

A l'intérieur + extérieur :
- Rallonges et multiprises

Votre activité nécessite -t-elle un raccordement électrique : ❑ OUI ❑ NON

- Puissances souhaitées : ….....
- Équipements (indiquer lesquels):
- Nature et qualité des produits proposés, lesquelles :….....

….....

- Démonstrations et animations, lesquelles :
- Origine des produits :
- Produit valorisant un savoir-faire ❑ OUI ❑ NON
- Qualité esthétique et visuelle du “stand” ❑ OUI ❑ NON

ou du matériel en cohérence avec la manifestation

- Déchets générés par l'activité ❑ OUI ❑ NON

Je soussigné(e)atteste sur l'honneur être en règle vis à vis de la législation du travail et d'autres part vis à vis des assurances en cours.

Fait à....., le..... 2025
Signature du demandeur

OBLIGATOIRE
Dossier complet (bon de participation + critères + pièces demandées)
à retourner par

Mail : **abigail.daunes@mairie-tampon.fr** /
josee-lita.morel@mairie-tampon.fr

OU

À déposer sur place **: Service Animation du Territoire –**
Pôle Grands Kiosques
170 rue Alfred Lacroix
97418 La Plaine des Cafres

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- pour les nouveaux créateurs **uniquement** : le certificat provisoire valable 1 mois
- un extrait de Kbis datant de moins de trois mois
- une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle vis-à-vis de la législation du travail
- la carte permettant l'exercice d'une activité ambulante
- une copie pièce d'identité valide
- un justificatif d'adresse
- une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- un relevé d'identité bancaire
- Pour les vendeurs de produits alimentaires, attestation de formation à l'hygiène alimentaire (se référer à la Chambre des Métiers) et attestation de la **D**irection de l' **A**limentation, de l' **A**griculture et de la **F**orêt. (**D**irection des **S**ervices **V**étérinaires)

IMPORTANT

Les dossiers qui parviennent après le 28 novembre 2025 seront analysés et suivant les places restantes pourront être étudiées pour suite à donner